

voiron | la chartreuse

SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT

Un projet d'habitat partagé porté par la commune



Parmi quatre zones définies, l'idée est d'utiliser celle des Bandets (ci-dessus) pour lancer ce projet. Zone des Bandets Photo Le DL /4 C

La nouvelle équipe municipale souhaite lancer une opération d'habitat partagé. Plus officiellement appelé habitat participatif, cela consiste, souvent pour des particuliers, à la mise en commun de fonds, à l'élaboration collective d'habitats et d'espaces communs, puis à la gestion de ceux-ci. Malgré la hausse des prix de l'immobilier, cela peut permettre à des ménages aux moyens modestes d'accéder à la propriété.

Les élus souhaitent ainsi encore plus dynamiser la vie locale par l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui impacterait positivement les commerces, l'école et les associations. Évidemment, cela pourrait aussi concerner des ménages locaux qui souhaiteraient rester vivre au pays.

Le dernier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a défini 4 zones d'Opérations d'aménagement et de programmation (OAP) sur la commune : l'une dite "le Cozon" entre le cimetière et le camping, une au Pré du Comte juste en face, une aux Curiés (aux Vincents du Bas) et enfin une aux Bandets, près de l'ancienne école. Elles font l'objet d'un cahier des charges très détaillé définissant le type, la densité de logements et leur intégration dans l'environnement. L'idée est d'utiliser l'une d'entre elles, celle des Bandets, pour lancer ce projet.

La commune voudrait initier le mouvement sur une parcelle de 2 000 m² lui appartenant, pour 4 ou 5 logements individuels, avec au maximum un étage et combles.

Les retours du voisinage semblent positifs. Les études en cours se font en concertation avec Unitoit, une association qui accompagne ce genre de projets, et Atelier 21, architectes de développement durable.

Il n'est pas engagé d'argent public puisque les parcelles seront vendues telles quelles aux participants au projet. Si cela aboutit, une opération pourrait être lancée sur un autre secteur, des informations seront apportées en temps utile.

Plus d'informations sur les OAP sur le site de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse :

https://drive.google.com/drive/folders/1wWvFE86tl71_JSGdZJJY4n6hCJkG-6ws (deuxième document en bas à droite)



Zone des Curiés Photo Le DL /4 C